



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

France 3

Question écrite n° 21628

## Texte de la question

M. Michel Heinrich appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la régionalisation accrue des programmes de France 3. Actuellement, France 3, chaîne des régions qui maille le territoire de 24 stations, ne consacre que 20 minutes aux décrochages quotidiens du journal d'information, et de la météo et 2 heures de documentaires locaux le samedi. La régionalisation de la chaîne ne représente donc que 15 heures hebdomadaires, soit moins de 10 % du temps d'antenne. Il semble que le président de France télévisions envisage une réforme qui irait vers une accentuation de la régionalisation, réforme demandée depuis des années et tout récemment encore, le 20 septembre 2012, à l'initiative de 14 producteurs en région qui ont recueilli 1 500 signataires dans la tribune publiée dans *Libération*. À l'heure de l'acte III de la décentralisation, ce projet de réforme représente un enjeu majeur d'aménagement du territoire en termes économiques et culturels. Il lui demande de favoriser la mise en œuvre d'une politique active de décentralisation audiovisuelle, s'appuyant sur le développement d'une télévision publique régionale dotée de moyens de production et d'espaces de diffusion permettant de découvrir les richesses de tous nos territoires.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Heinrich](#)

**Circonscription :** Vosges (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21628

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 mars 2013](#), page 3169

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)